

Annexe A : Tableau de comparaison des modifications proposées au Règlement 761 pour réduire le fardeau administratif

Exigence relevée	Exigence réglementaire actuelle	Modification proposée	Avantages pour l'industrie
Hauteur des plafonds et conception des usines	La hauteur des plafonds d'une usine de transformation doit être d'au moins trois mètres au-dessus du plancher.	Retirer l'exigence prescriptive quant à la hauteur des plafonds et la remplacer par une disposition fondée sur les résultats qui répond au problème d'accumulation d'humidité sur les plafonds	- Réduction des coûts de construction et de rénovation; souplesse accrue pour les bâtiments existants sans plafond de trois mètres - Évitement de l'accumulation d'humidité par une ventilation adéquate et la conception des bâtiments
Planchers en pente et drains	Les endroits d'une usine où le lait ou les produits laitiers sont manipulés, traités ou entreposés doivent avoir un plancher en pente vers un drain doté d'un siphon.	Retirer l'exigence prescriptive quant aux drains de sol s'il n'y a aucun risque d'accumulation de liquide	Les pièces où il n'y a aucun risque d'accumulation de liquide (p. ex. salle de stockage du fromage) n'exigeraient pas un plancher en pente vers un drain au sol, ce qui ne limiterait plus le choix des bâtiments à utiliser pour la transformation.
Équipement	- Les usines recevant du lait par camion-citerne sont tenues d'avoir une capacité de pompage minimale qui permet de décharger 2,2 hectolitres par minute. - La fabrication de beurre exige un pasteurisateur et une baratte d'une capacité minimale.	Retirer les exigences prescriptives quant à la capacité de l'équipement	- Les exploitants auraient davantage d'options quant à la taille des pompes de réception, qui serait adaptée à leurs volumes de lait. - Retirer un obstacle à l'introduction des petits transformateurs sur le marché
Aires de réception du lait	Les nouvelles usines ou celles en voie d'être agrandies recevant du lait de vache doivent comporter une aire de réception et une station de lavage facilement accessible aux camions-citernes.	Inclure des dispositions plus précises ou fondées sur les résultats qui répondront à l'exigence de mesures pour réduire le risque de contamination du lait et assurer la sécurité des travailleurs	- Allègement d'une exigence coûteuse pour une aire de réception désignée qui serait utilisée de façon sporadique dans les petites usines - D'autres procédures de nettoyage des aires de réception du lait et des camions-citernes permettraient de respecter les exigences quant à la salubrité des aliments et à la sécurité des travailleurs.
Permis d'usine laitière	- Les entreprises exerçant des activités de transformation de produits laitiers doivent détenir un permis d'usine laitière. - Bon nombre de ces entreprises font l'objet de chevauchements en matière d'inspection par les organismes de surveillance de la santé publique.	- Retirer les exigences relatives aux permis et d'autres dispositions connexes de la <i>Loi sur le lait</i> pour les entreprises qui : - ne transforment pas le lait cru et n'exercent que des activités de transformation à faible risque - ne vendent que directement aux consommateurs	Le retrait d'exigences non nécessaires pour les transformateurs laitiers exerçant des activités à faible risque, tout en respectant celles établies quant à la salubrité et à la qualité des aliments